

Leynhac



Bulletin Municipal n°4 - Année 2010



Meilleurs Voeux

Bonne Année





Sommaire

EDITORIAL

P.3

VIE MUNICIPALE

P.4

- Horaires et Permanences
- Budget
- Le CCAS
- Communauté de Communes



11 novembre 2010

CADRE DE VIE

P.8

- La voirie
- Illumination de la place de l'église
- Rénovation des logements communaux
- Le réseau d'eau
- Aménagement paysager
- Le Chantier international



Départ à la retraite de René BIGAND

ENFANCE ET JEUNESSE

P.11

- Garderie
- Cantine
- Rythmes scolaires
- La vie de l'école
- Petite enfance



Le lavoir

Vie ASSOCIATIVE ET ANIMATION

P.13

- Association des Parents d'Élèves
- Comité des fêtes
- Club de l'amitié
- Leynhac Moto QUAD
- L'ACCA
- Association Marguerite et Joseph CLAUZET

VIE ECONOMIQUE

P.19

- Zoom sur

VIE PRATIQUE

P.21

- Le CASTA NEA
- L'agence Postale
- Commerces Ambulants
- Etat civil



Construction du mur par les jeunes du chantier international

EN BREF

P.23



Leynhacoise, Leynhacois,

Chers amis,



Dans un contexte de crise économique sans précédent, dans un contexte de réformes dures à accoucher, dans un contexte de perte de confiance, dans un contexte d'abandon du monde rural et des petites collectivités, le conseil municipal de Leynhac soudé malgré ses multiples sensibilités fait face à l'avenir et aux engagements en essayant d'aller à l'essentiel dans la gestion de la commune.

2010 était l'année de tous les enjeux :

Enjeux de la qualité de l'eau de notre robinet. Nous aurons des résultats tangibles progressivement mais ce secteur en grande partie sécurisé doit être encore amélioré par la réfection de la conduite entre le Mazet et Laveissière et en 2011 par l'interconnexion avec St Antoine. Nous aurons une alimentation par gravité pour se substituer au pompage du Ser dont nous avons évalué ses limites et son coût qui devient de plus en plus onéreux avec des factures EDF qui augmentent régulièrement de 9.50 % et 13 % par an. C'est une réalité qui ne doit échapper à personne et qui grève sérieusement les charges de fonctionnement de la commune. L'interconnexion, c'est le bon sens et une sérieuse économie à long terme.

La grosse tranche du Cœur de village est réalisée. Elle se poursuivra progressivement par d'autres programmes. Elle impose quelques contraintes et des changements d'habitudes mais un site comme celui de Leynhac est exceptionnel et mérite un peu d'attention. De plus il lui faut des atouts pour retrouver quelques commerces...

La voirie a fait l'objet de notre attention sur l'ensemble du réseau et particulièrement dans la descente de Rey. Des travaux sur les logements communaux vont être nécessairement engagés pour apporter aux locataires économie d'énergie et pour nous une meilleure lisibilité de coût et de leur rentabilité. Demain leur loyer sera distinct de leur facture énergétique.

Enfin le Conseil Général a tenu son engagement pour l'élargissement de la Planche Vayssière améliorant la sécurité de ce secteur trop longtemps différé.

Leynhac reprend vie petit à petit. 3 nouvelles familles se sont installées à Leynhac et même en octobre une naissance a eu lieu sur le territoire de Leynhac ce qui n'était pas arrivé depuis au moins 40 ans...

Pourtant tout est loin d'être idyllique puisque notre projet d'établissement pour handicapé n'a pas reçu d'agrément en cette année 2010, ce qui nous aurait permis de préparer le territoire pour l'accueil et d'envisager l'avenir de la commune avec plus de sérénité. Il sera représenté à nouveau à l'Agence Régionale de la Santé car il est indispensable pour certaines familles de la châtaigneraie et pour nous, par l'apport d'une trentaine d'emploi à l'horizon 2014.

Leynhac comme d'autres communes de ce canton cherche à se forger une nouvelle identité, ouverte sur l'avenir et ouverte sur la réalité d'un monde qui évolue vers une ruralité qu'il faut inventer chaque jour pour qu'elle reste vivante et séduisante pour notre jeunesse.

Notre seule ambition est de donner à cette commune une démographie lui permettant d'entretenir ses infrastructures indispensables. Elle a un cachet particulier et des atouts qui doivent lui permettre de sortir de son isolationnisme.

Ensemble contre vents et marées nous réussirons si nous sommes solidaires.

En cette période de vœux, je souhaite avec mon équipe municipale à chacun et chacune d'entre vous, à vos familles nos meilleures vœux pour 2011.

Jacques CAUMON





Vie municipale

Les horaires d'ouverture au public de la Mairie

Secrétariat : Tous les matins de 9h30 à 12h00

Agence postale : Tous les matins de 10h à 12h

Recherche Généalogique : Tous les jeudis après-midi

Bibliothèque : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

Nous insistons sur le fait que les après-midi, Carole ne reçoit pas le public et n'assure pas de permanence téléphonique, nous vous demandons donc de respecter les horaires d'accueil.

Tél. : 04 71 46 96 52 - Fax : 04 71 49 04 92 - Mail : leynhac.mairie@wanadoo.fr

Les Permanences des élus :

Lundi : 10h-12h : Mme ROQUES Nathalie (2ième adjoint)

Mardi : 10h-12h : M. CAUMON Jean-Marie (1ier adjoint)

Mercredi : 10h-12h : M. CAUMON Jacques (Maire)

Vendredi : 10h-12h : M. MELZAC Richard (3ième adjoint)



Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent aussi sur rendez-vous.

Le budget

Le budget : Un bon suivi des comptes de la collectivité est toujours important pour réaliser des projets.

Concernant le fonctionnement 2009, les charges constatées ont été inférieures au budget primitif, par contre les recettes ont été supérieures aux prévisions.

Pour l'année 2010, les comptes n'ont pas encore été arrêtés. Toutefois, le budget primitif de fonctionnement prévoit quelques évolutions :

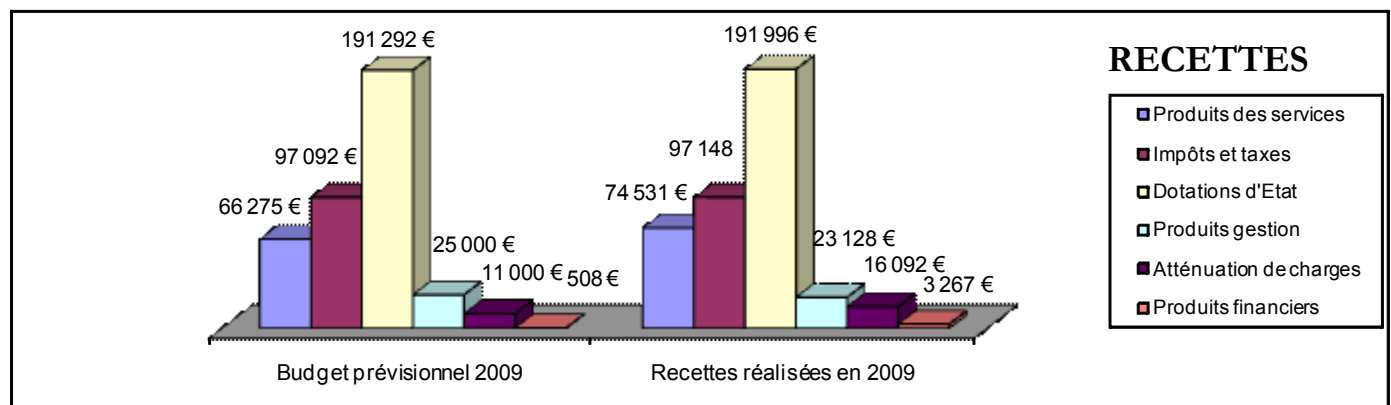
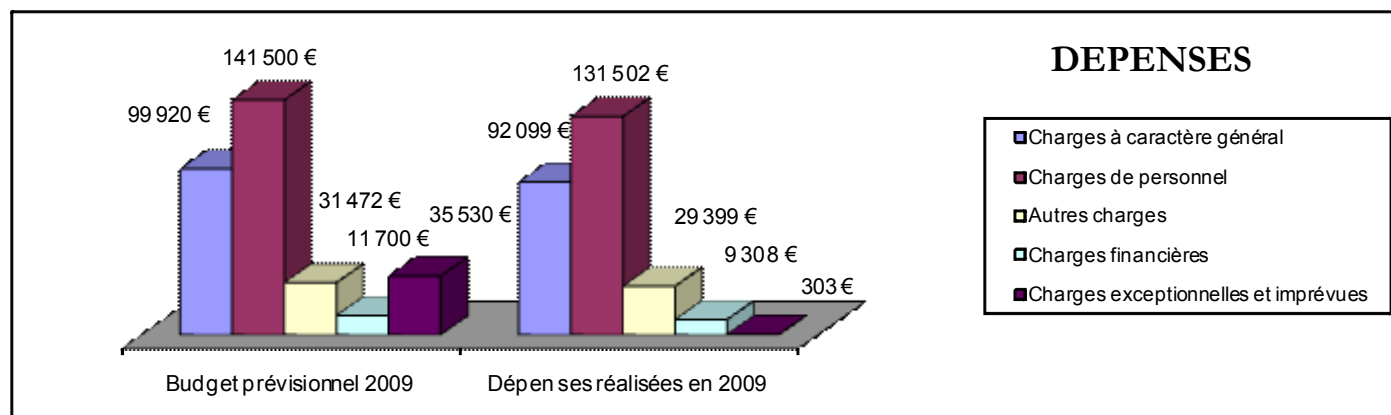


- baisse des charges de personnel
- augmentation des frais financiers, liés à des emprunts nouveaux réalisés
- baisse des loyers perçus par la commune, suite à des logements communaux vacants en 2010. (Produits de gestion)

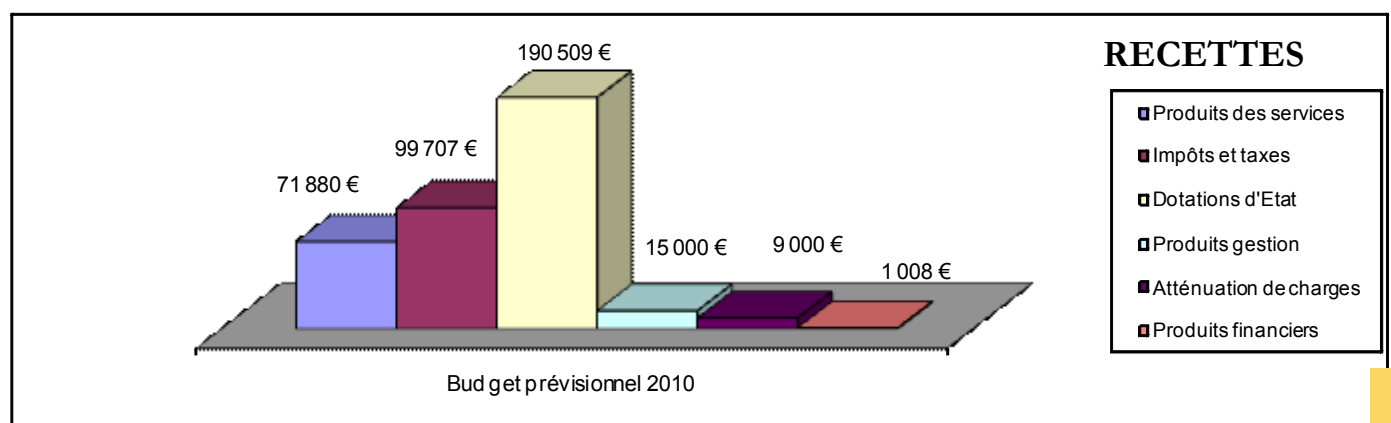
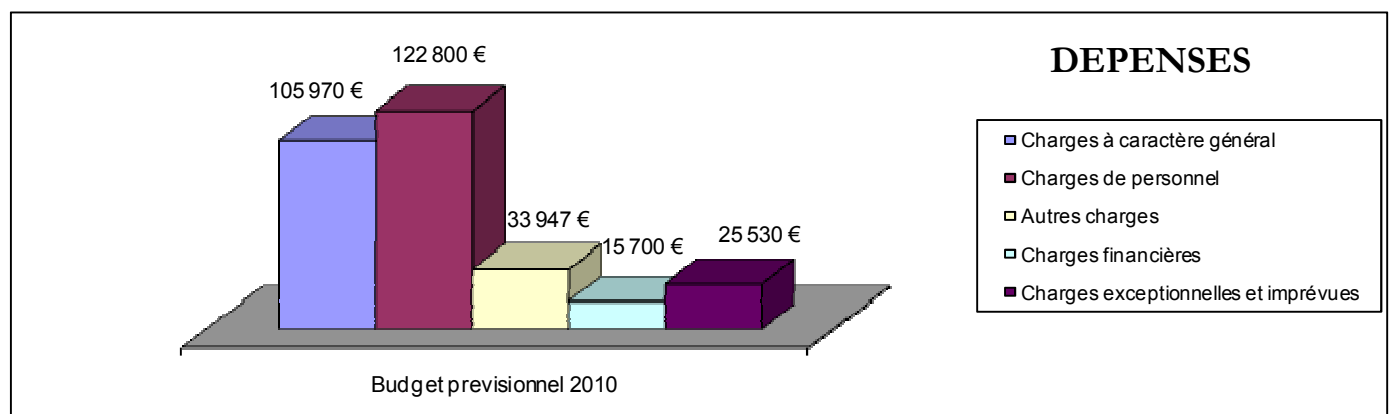
Vie municipale



Budget de fonctionnement 2009



Budget de fonctionnement prévisionnel 2010





Die municipale

Le C.C.A.S.

Aides aux familles :

Comme chaque année, le CCAS accorde aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants participent à des VOYAGES D'ETUDES (École communale, Collège, Lycée) une aide forfaitaire de 5,50 euros par enfant et par nuitée dans la limite de 5 nuitées, du jour de départ au jour de retour.

Il est précisé que pour les élèves des lycées une attestation de présence certifiée par l'établissement scolaire devra être produite.

Ventes de piquet :

- Piquets appointés 1,50 euro l'unité
- Piquets de berger 0,75 euro l'unité



Remise des livrets :



Le 30 mai, Amandine PONS, Mathilde FONTANGE, Roméo MAGNE, Lylou CAUDRON-CANCIANI et Shana RIVIERE ont reçu leurs livrets de la Caisse d'Épargne avec une peluche lors d'une cérémonie en présence des familles, du Maire et des membres du CCAS.

Noces d'Or et de diamants :

Cette année au cours de petites cérémonies conviviales, le Centre d'action Social et la Municipalité de Leynhac ont célébré des anniversaires de mariage exceptionnels :

Les Noces de Diamants de M. et Mme BEFRIEU du Ventalou, 60 ans de mariage depuis le 14 février 1950 et de M. et Mme BESOMBES du Sol mariés depuis le 22 Septembre 1949.

Mais aussi les Noces d'Or de M. et Mme BLANC de Cantagrel mariés le 17 Septembre 1960 à Senezergues et de M. et Mme CAZES de la Blanquie mariés depuis le 19 Novembre 1960 à Leynhac.

A tous ces couples qui ont réussi un exercice de style plutôt difficile à réaliser à notre époque, l'ensemble de la communauté Leynhacoise tient à leur transmettre toutes leurs félicitations..

Vie municipale



Repas et colis de fin d'années :

C'est dans un climat chaleureux et de fête que s'est déroulé, le dimanche 19 décembre 2010, le traditionnel repas de Noël du CCAS de la commune de Leynhac. Au menu forcément du chevreuil offert par l'Association des Chasseurs que nous tenons à remercier vivement, mais aussi croustade de ris de veau, met de prédilection préparé avec soin par Elise Bruel. Ce repas dansant fut animé par le talentueux Jacky Simon, accordéoniste, chanteur, animateur peu connu dans notre région, qu'avait découvert le Maire Jacques Caumon et invité pour faire fondre la Glace. après midi de partage et de détente réussi pour les cinquante convives qui avaient su braver les routes glissantes.

C'est donc 46 repas à qui ont été servi dans la Salle Jean-Cipière . Un merci particulier à Noëlle, Laurent et Richard qui ont assuré le service au pied levé.

Pour les personnes de plus de 80 ans et ne pouvant se rendre au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS, soit 28 colis (dont 5 doubles) et les membres du CCAS, soit 28 colis (dont 5 doubles) et 7 colis livrés en maison de retraite.



Communauté de communes

La Communauté de Communes du Pays de Maurs (CCPM) poursuit ses projets :

↳ Ouverture en mai 2010 du multiple rural de Leynhac : Le Casta Néa.

↳ Mise en service du nouveau centre d'hébergement au collège Saint Joseph de Maurs.

↳ Acquisition foncière à proximité de la déchetterie communautaire du Puech, en vue de son extension, notamment pour le stockage des déchets inertes.

↳ Lancement de la troisième tranche de travaux concernant la restauration et la mise en valeur des ruines du château de Naucase.

↳ Projet d'un chantier d'insertion afin d'aménager des jardins et créer des sentiers de découverte sur les terrains communautaires à proximité du château de Naucase.

↳ Aménagement d'un parcours de découverte et d'interprétation au village de Saint Santin de Maurs, associé au village de Saint Santin Aveyron.

↳ La CCPM décide d'engager les travaux d'aménagement de la route de Calsacy, ainsi qu'une piste équestre sécurisée. Cette route dessert notamment le centre équestre communautaire, pierre angulaire du pôle cheval Châtaigneraie.

↳ Enfin le projet de Maison de Santé pluridisciplinaire poursuit son chemin. Après l'acquisition du terrain, le projet médical a été validé. Dès lors que le programmiste aura réalisé sa mission, la CCPM pourra désigner et choisir l'architecte qui sera maître d'œuvre du projet. Il s'agit d'un projet ambitieux, mais il correspond aux attentes des habitants du territoire, des professionnels de santé et de l'ensemble des élus communautaires.



Cadre de vie

La voirie

L'achèvement de l'opération cœur de village a mobilisé la collectivité pendant une bonne partie de l'année 2010. L'aménagement des différents espaces verts ou fleuris est réalisé ainsi que l'habillage extérieurs des wc publics. L'ensemble des travaux a été réceptionné au cours de la dernière réunion de chantier le 8 décembre 2010 à laquelle participaient notamment l'architecte, les artisans, les entreprises et les élus communaux en charge du dossier.

En campagne, les gros travaux de réfection de chaussée et de revêtement ont concernés le tournant de la Souquière, la descente de Reyt ainsi qu'une partie du chemin de Fabrègues. Coût des travaux : 38 000 € HT, avec 17 500 € d'aides obtenues du conseil général(Fond d'équipement des communes et Amende de Police).

Par ailleurs, 15 à 18 km de voirie communale ont bénéficié de travaux de réfection de chaussée plus superficiels : « Points à temps » dont le coût estimatif s'élève à 25 000 € HT. L'ensemble de ces travaux a été confié à l'entreprise SNC Caumon.

Suite à la demande de riverains, plusieurs passages busés d'accès à des parcelles ont été réalisés, moyennant une participation financière correspondant au coût des fournitures utilisées.

Le fauchage des bas côtés et les coupes d'eau sont confiés à l'employé communal.

En période hivernale, l'état des routes communales est une forte préoccupation de la collectivité. Nous pouvons compter sur le professionnalisme de Daniel pour scruter les prévisions météo et déneiger à temps chacune de nos localités, mais aussi au bon esprit civique des riverains qui participent également sans compter au déneigement.

Le bon état de la voirie communale est aussi de la responsabilité de chacun.



Illumination de la place de l'Eglise en symphonie



Le vendredi 9 juillet, Leynhac a associé le plaisir des yeux et des oreilles. En effet les luminaires ont éclairé le centre de notre bourg avec l'honneur de le faire en harmonie avec des magnifiques duos de violon, alto et viole d'amour.

Mr James COLES violoniste (actuellement avec le Trio de Cordes WINCHECOMBE à Villefranche de Rouergue) et Mr PONS Michel pour l'Alto et la viole d'amour (il travaille avec l'Orchestre Philharmonique de Radio-France et avec divers ensembles de musiques, notamment les « Arts Florissants »), nous ont fait partager la musique de W.A MOZART, L.SPOHR, J. HAYDN et B.MARTINU dans un cadre adéquate.

Ce concert apprécié par une trentaine de personnes présentes et par tout le bourg, nous a transporté de plaisir dans une atmosphère détendue et sereine. Merci à eux et au Comité des Fêtes!

A renouveler !!!!!



Rénovation des logements communaux



Fin 2010, la municipalité a décidé d'entreprendre des travaux de rénovation de ses logements communaux actuels :

- Au logement de l'école de Laveissière, type T4 ; la toiture sera refaite, l'isolation des façades sera réalisée par l'extérieur, le réseau d'assainissement des eaux usées sera remis aux normes avec fosse et champ d'épandage.

- Pour les deux logements au dessus de l'école, un T3 et un T2, ainsi que l'école, des fenêtres double vitrage seront posées, les volets remplacés et les combles isolés.

Le coût estimatif de l'ensemble des travaux est de 160 000 euros HT.

Des compteurs calorifiques seront installés afin d'évaluer le coût du chauffage et donc le montant des charges pour chaque locataire. Dès la fin des travaux, l'ensemble des logements sera conventionné, les loyers seront donc indexés annuellement.



Le réseau d'eau

La 1^{ère} phase de rénovation de notre réseau d'eau potable est terminée depuis début décembre. Les derniers travaux consistaient à remplacer la conduite qui alimente le château d'eau du Cayrou à partir du réservoir filtre qui reçoit les sources des Barthes et de Lestancou.

La totalité de l'opération AEP, le Cayrou – le Sol, aura coûté près de 170 000 € et pour laquelle nous allons recevoir une subvention de 42 000 €. Malgré un certain nombre d'imprévus, inévitables pour un chantier de cette envergure, le budget initial a été respecté et nous remercions l'entreprise CAUMON qui a mené à bien cette opération délicate, l'ingénieur M.PERRIN qui a suivi tous les travaux avec beaucoup de rigueur et une grande compétence, et nos agents Daniel VALADOU et René BIGAND qui se sont fortement impliqués dans ce domaine de l'eau qu'il maîtrise bien.

D'autres travaux sont prévus en 2011 et 2012 :

1/ Alimentation du château d'eau de Laveissière à partir du château d'eau du Mazet pour une conduite appropriée, travaux indispensables dus à la suppression de la source de la Verniole.

2/ Interconnexion avec le réseau d'eau de la commune de Saint-Antoine pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable de nos abonnés.

Cette opération débutera en 2011 et concernera d'abord la commune de Saint-Antoine qui va rénover ses installations pour nous fournir de l'eau de qualité et en quantité suffisante : cette eau sera distribuée à partir du château d'eau de la Gardette où elle arrivera par gravité.

Le dossier global de ces 2 opérations est quasiment bouclé et sera présenté au Conseil Général et à l'Agence Adour-Garonne. Nous espérons obtenir 40 % de subventions pour un montant estimé d'environ 130 000 €. Nous pourrions alors réduire considérablement l'usage du pourcentage du Ser, très coûteux en fonctionnement et assurer ainsi sur le moyen terme une meilleure maîtrise du prix de l'eau.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur le déroulement de ces opérations.



Cadre de vie

Aménagement paysager

Voilà 35 ans que les magnifiques peupliers du terrain de sport embellissaient notre belle vallée mais certains d'entre eux devenaient dangereux pour l'entourage. La décision de les couper ne se fit pas sans une certaine amertume et de nostalgie.

Ce colossal labeur fut entrepris par nos artisans locaux, en l'occurrence Jean-Pierre Muratet et Guillaume Rouquier qui ont réalisé un travail rapide et soigné, bénévolement assisté de notre conseiller Lionel Robert qui débarda à l'aide de son tracteur le bois tombé. La vente des grumes fut proposée aux Ets Estival et Fils de Boisset et c'est l'entreprise de sciage Ets Tourlan à Tessières Les Bouliès qui se chargea de la transformation.



Bien entendu la commune ne laissera pas ce terrain nu et a anticipé la replantation de jeunes plants dans le courant de l'hiver. Pour cela la commune vient d'adhérer à l'Association Arbres et Paysages en Châtaigneraie et c'est la Mission haies d'Auvergne qui s'est occupée du projet afin de retrouver le plus rapidement possible ce site si merveilleux qui fait la beauté de notre petite vallée ...

Le chantier international

Bilan sur le chantier international : aventure humaine enrichissante et unique !!

Comme annoncé précédemment, durant 3 semaines, le bourg de Leynhac a revêtu des couleurs internationales : Japon, Corée du Sud, Espagne, Russie, Ukraine et France en accueillant un groupe de 8 jeunes étudiants et leur animatrice, Catherine, la seule française, pour la restauration d'un mur de soutènement en schiste et mortier. Pari gagné !!!

Parfaitement encadrés journalièrement par le Conseil municipal, principalement Patrice BALDY, Richard MELZAC et Lionel ROBERT sur le site, ces jeunes motivés, intéressés et courageux ont appris à bâtir, à utiliser les outils de maçons et le mur fût terminé en temps voulu avec même un peu d'avance.

Grâce à la générosité et la mobilisation de plusieurs habitants de Leynhac, ils ont visité différents sites touristiques : Salers et nos montagnes, Conques et ses trésors, Figeac et le musée de Champolion mais aussi notre chère commune et ses alentours.



Merci encore à toutes les personnes qui ont donné de leur temps, favorisant ainsi l'intégration du groupe parmi la population locale et les associations investies lors de la fête patronale du village : le comité des fêtes et la société de chasse. Pendant ces quelques jours festifs, ces jeunes gens ont pu découvrir et apprécier la convivialité, l'hospitalité locales et notre folklore musical mais aussi nos spécialités culinaires : aligot, cuisse de canard confit, gibier Aussi, pour nous remercier, ils ont tenu à nous faire découvrir quelques spécialités culinaires de leur pays respectif lors d'une soirée rythmée et enrichie par tous ces échanges culturels. Puis chacun s'en est allé, avec des souvenirs empreints d'amitié et de respect.



Garderie

Voilà déjà plus d'un trimestre que nos écoliers ont repris le chemin de l'école. Un nouveau service est fonctionnel depuis la Toussaint : **une garderie scolaire**. En 2008, la municipalité avait interrogé les parents d'élèves à ce sujet-là. Résultat : 2 à 3 réponses favorables ; beaucoup trop peu pour engager des frais de gestion, cependant ce dossier restait vacant. Durant l'été dernier, chaque famille de Leynhac a reçu un courrier avec un questionnaire bien précis quant à la mise en place d'une garderie scolaire.

Conclusion : la moitié des familles a répondu : sur 15 réponses (12 oui et 3 non). Des résultats encourageants, avec cependant un bémol : le quota de fréquentation journalier n'est pas régulier. Malgré ce constat, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour la création de cette garderie scolaire. Après approbation du règlement intérieur par les parents cette garderie est ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h à 8h15 le matin et de 16h30 à 19h le soir – le tarif est de 1 €/ jour / enfant ; la municipalité a mis à disposition l'annexe de l'école, le préfa, pour recevoir ce nouveau service et procédé au recrutement du personnel encadrant. Bénéficiant d'un contrat aidé (prise en charge d'une partie des charges et du salaire par l'état) donc avec des critères d'éligibilité très strictes et bien définies par Pôle emploi (âges, expérience et compétences professionnelles), la municipalité a reçu 3 candidatures puis recruté Amélie MURATET qui avec son cursus professionnel lié à l'encadrement d'enfants correspondait au profil recherché. Amélie a pris ses fonctions dès le mois de novembre ; elle assure également le remplacement d'Odette et Aurélie lorsque celles-ci sont en formation professionnelle. Après 2 mois d'utilisation, ce nouveau service apporte de réelles satisfactions. Une synthèse sera faite en juin 2011.

Cantine

La convention de restauration scolaire arrivant à son terme, la municipalité a renouvelé sa demande auprès du Casta Néa qui assurait ce service, le prix du repas-enfant était facturé à 3,70 € et 5 € pour le repas-adulte, les repas étant livrés par le restaurateur. Les parents d'élèves achètent le ticket de cantine à 2,30 €. Le reste est pris en charge par la commune, soit 1,40 €/enfant/repas, ce qui a représenté un total de 5174 € pour l'année scolaire 2009-2010 et le montant de la facture reversé au restaurateur était de 12 831,90 €.

Le Casta Néa a présenté une nouvelle proposition, avec une augmentation pour les tarifs des repas : + 1,30 €, soit le repas enfant à 5 € (de plus, les repas n'étaient plus livrés).

Après discussion avec le Casta Néa, le Conseil municipal délibère le 19 août 2010 de ne pas leur renouveler la convention de restauration. Les conséquences d'une telle augmentation étaient trop préjudiciables pour les familles et la municipalité (+ de 20 € d'augmentation par enfants et par mois).

Finalement, après l'étude d'autres possibilités, la restauration scolaire a été confiée à la société AVE-NANCE, implantée au Lycée Saint-Joseph à Maurs, pour un tarif de 3,60 €/repas livré sur place.

Le rythme scolaire

Le Ministre de l'Education Nationale a décidé d'installer une conférence nationale sur les rythmes scolaires : semaine de 4 jours, ou 4 jours ½ (9 demi-journées). Aussi, lors du 1^{er} conseil d'école, Madame Feyt, directrice de l'école, a invité toutes les personnes présentes à débattre sur ce sujet. Toutes les familles peuvent consulter et apporter leur contribution à ce débat en se rendant sur le site Internet national : www.rythmes-scolaires.fr. Le rapport effectué par le Comité de Pilotage de la Conférence Nationale sur les rythmes scolaires qui fera la synthèse des débats, sera rendu au printemps 2011.

Une question fondamentale :

comment concilier les besoins de l'enfant avec les contraintes des adultes ?



Enfance et Jeunesse

Vie de l'école



Au niveau des sorties scolaires, les élèves de la GS au CM2 ont participé au CROSS cantonal de Maurs où il se sont bien défendus. Un projet de Classe Découverte se met par ailleurs actuellement en place, certainement pour un voyage en avril

De nombreux points restent encore à définir et seront abordés rapidement avec l'ensemble des parents d'élèves.

D'autres sorties sportives sont prévues : Gymnastique pour les plus petits en décembre, Thèque (jeu de raquettes) pour les plus grands en avril ou mai.

Nous espérons que toutes ces informations vous auront permis de suivre l'évolution de l'école.

Cordialement, les enseignantes

L'effectif de l'école est encore en hausse pour cette année scolaire 2010/ 2011, les enseignantes accueillant au total 37 élèves.

L'équipe reste la même :

Nadège FEYT, la Directrice prend en charge la classe des plus grands qui comprend 3 CE1, 7 CE2, 5 CM1 et 3 CM2, soit un total de 18 élèves.

Aurélié Bonal, s'occupe quand à elle de la classe des Maternelles-CP composée de 4 PS, 5 MS, 5 GS et 5 CP, soit un total de 19 élèves.

Audrey notre auxiliaire de vie scolaire qui s'occupe de Léa est présente deux matinées par semaine.

Aurélié Servant et Odette Suc nos AT-SEM qui nous accompagnent dans nos tâches quotidiennes.

Le fonctionnement pédagogique de l'école reste inchangé, les enseignantes effectuant un décloisonnement concernant l'Anglais, la Découverte du monde, l'Histoire, la Géographie, les Sciences et l'Instruction civique.

L'aide personnalisée (soutien scolaire) se déroule de 11 h 45 à 12 h 15 pour les élèves nécessitant une prise en charge dans certaines matières.

Après l'acquisition de matériel informatique et la réfection de la classe des plus grands l'année dernière, c'est le mobilier de la classe des plus petits qui a complètement été changé cette année. Bien adapté, réglable et modulable, il égaie la classe de ces couleurs vives !



Petite enfance

Nos assistantes Maternelles

Si vous souhaitez faire garder votre enfants par une assistante maternelle agréée, deux sont à proximité :

Aurélié SERVANT (à St ANTOINE) : agréée depuis le 26 janvier 2006

Elle peut accueillir 3 enfants tous les après-midi, le mercredi et le samedi toute la journée.

Pour la contacter : **04 71 46 96 90** ou **06 03 35 44 97**

Catherine MURATET (à St ETIENNE DE MAURS) agréée depuis le 27 février 2002..

Elle peut accueillir 3 enfants en bas âges.

Pour la contacter : **04 71 46 76 94**

Vie Associative & Animation



Tout au long de l'année, les associations Leynbacoises participent à l'animation et au dynamisme de la commune.
Ce sont des lieux privilégiés de rencontre et d'échange qui permettent aussi de renforcer le lien social entre les habitants.

L'Association des Parents d'élèves



L'association des parents d'élèves s'est réunie en assemblée générale le vendredi 1^{er} octobre.

Le bilan global pour l'année scolaire 2009/2010 a été bon avec des comptes équilibrés. Les manifestations organisées lors de cette année ont connues un succès quasi égal aux années précédentes.

Au cours de cette assemblée générale, le bureau a été reconduit dans ses fonctions avec quelques changements.

Le nouveau bureau est composé de :

Marie-Eve Lafon et Aurélie Caumon : co-présidentes

Nadine Roquessolanne : trésorière

Jacqueline Lacoste : trésorière adjointe

Sylvie Bac et Catherine Picarougne : secrétaires.

Grâce aux fonds récoltés, l'association a pu financer les sorties des enfants de l'école et notamment la journée passée en Dordogne, où ils ont pu visiter l'aquarium du Bugue sur Avéze et le village du Bournat.

Le calendrier des manifestations 2010/2011 a été établi :

- Le quine a eu lieu le dimanche 14 novembre. Bon nombre de joueurs sont venus, dans une ambiance bonne enfant, essayer de remporter les nombreux lots mis en jeux.

- Une nouvelle manifestation a été mise en place cette année : une braderie de Noël. Elle s'est déroulée dimanche 28 novembre 2010 de 10h à 17h.. C'est sous la neige et le froid que quelques courageux visiteurs ont fait des affaires auprès des exposants venus malgré le mauvais temps. Mais le vin chaud était là pour réchauffer tout ce petit monde.

- A suivi ensuite le concours de belote le vendredi 3 décembre 2010 avec, comme les années passées, une participation au téléthon.

- Le vide grenier organisé en partenariat avec le Comité des fêtes, aura lieu le dimanche 22 mai 2011.

- La rando des parents se fera le dimanche 12 juin 2011 (Si le temps le permet !!)

- La fête de l'école clôturera ce calendrier le dimanche 26 juin 2011.

Malgré l'annulation du repas de 2010 (à cause du nombre trop faible d'inscriptions), nous le maintenons dans le calendrier des manifestations pour 2011. Reste à fixer la date !

L'APE remercie toutes les personnes qui participent à leurs manifestations et qui permettent ainsi aux enfants de l'école de faire des sorties, des activités,...

Très bonne année 2011

Marie-Eve et Aurélie





Vie Associative & Animation

Le Comité des fêtes

Au comité des Fêtes, l'année a commencée par le concours de belote du mois de février où une quarantaine d'équipes se sont retrouvées autour des tapis.

Le 16 mai, La rando-jeux a amené les marcheurs sur les chemins de la commune, avec un arrêt au village de Fabrègues, une pause gustative et musicale animée par Monsieur Georges Guy que nous remercions et une chasse aux trésors qui a fait la joie des enfants.



Le 23 Mai, le vide-grenier organisé en partenariat avec l'APE, s'est déroulé sous un beau soleil avec un bon nombre d'exposants venus vendre des objets aussi divers que variés. Un déjeuner aux tripoux très apprécié par les gourmets débutait la matinée.



Le 12 Juin, le bal disco animé par « Diversion » et organisé avec le Leynhac-Moto-Quad s'est déroulé dans une bonne ambiance et s'est terminé tôt le lendemain matin.

La fête patronale du 15 Août a été une fois de plus perturbée par la pluie. La matinée a débuté par le réveil explosif.



La messe, animée par la chorale « vivre en châtaigneraie » a réuni de nombreux fidèles qui se sont recueillis ensuite au Monuments aux mort. A suivi le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité. L'après-midi était consacrée aux enfants avec des jeux divers (course en sac, course à l'œuf, fer à cheval, etc...). Le spectacle « méchante Vinaigrette » a fait rire et divertir aussi bien les grands que les petits malgré la pluie.

En début de soirée, le repas Jambon-braisé, truffade a connu une bonne affluence. Le spectacle, présenté par la compagnie « Le théâtre, le Roseau a été suivi par la retraite aux flambeaux. Une soixantaine d'enfants ravis ont déambulé sur la nouvelle place de l'église et autour du fort illuminé pour l'occasion. Le feu d'artifice a clôturé la soirée.

Le concours de belote du mois d'Octobre a réuni encore de nombreuses équipes venues participer et déguster la soupe au fromage. Cette manifestation marque la fin de l'année 2010. Le programme pour 2011 sera établi après l'Assemblée Générale du Samedi 20 Novembre.

Le comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes de la commune pour leurs dons et leur accueil durant la quête, ainsi que leur participation lors des diverses manifestations. Seuls, l'enthousiasme et la foi de tous ces bénévoles réunis, permettent d'assurer des animations dans notre village. Aussi, nous serons très heureux d'accueillir de nouveaux membres qui, en donnant un peu de temps et des idées nouvelles, permettront de pérenniser les festivités dans notre commune. Merci à tous et meilleurs vœux pour le nouvel an.

Les membres du Comité.



Sorties et rencontres se sont succédées au cours de cette année :

Assemblée Générale le 13 mars avec l'élection du nouveau bureau :

- Présidente : Louise BAC
- Vice-président : Roland RIVES
- Trésorier : Hubert TEISSEDOU
- Trésorier-adjoint : André MARIOT
- Secrétaire : Andrée GUY
- Secrétaire-adjointe : Denise MEGHE

Dimanche 25 avril : repas (chevreau) à Calvinet

Mercredi 26 mai : voyage organisé avec Marcolès et Saint-Antoine : Jardins D'Eyrignac – Visite de Sarlat

Mercredi 16 juin : Journée forme à Calvinet

Mardi 6 juillet : Visite du Moulin du Castagnier à Bagnac et repas pris à la Planche du Souq.

Mardi 7 septembre : Promenade d'un jour en association avec les clubs de Marcolès St-Antoine dans le Velay , organisée par Leynhac



Visite de la Forteresse de Polignac ;Déjeuner à ST- Paulien. Promenade en petit train autour du Puy en Velay (43) Journée réussie malgré l'activité pluvio-orageuse qui régnait sur la région.

Le Club de l'Amitié

Octobre : reprise des après-midi rencontre le **2^{ème} Jeudi du mois** (belote, jeux, promenades etc...)

Mardi 19 Octobre : Déjeuner Auvergnat à la « Chataigneraie » à Mours

Samedi 4 Décembre : Téléthon avec repas dansant ; dans le cadre des Activités du Canton de Mours. **810 euros** de profit versé à l'AFM.

Mardi 7 Décembre : Réunion de secteur a la salle Jean Cipièrre à Leynhac

Rassemblement des Présidents de clubs des cantons de Mours et St-Mamet. Rencontre qui a apporté un certain nombre d'informations, de réponses aux questions et d'échanges sur la vie de nos clubs.



Pour 2011 :

Notre Club fêtera son 20^{ème} anniversaire.

Dates des prochaines animations :

jeudi 6 janvier : galette des rois

dimanche 30 janvier : repas stockfisch

dimanche 13 février : quine

samedi 12 mars : Assemblée Générale suivie du repas

Une date à retenir :

SAMEDI 2 JUILLET 2011
BAL à la Salle Jean CIPIERE
Avec Sylvie PULLES

Toutes les personnes intéressées par notre activité seront les bienvenus au Club de l'Amitié.

Le Club remercie tous ces adhérents pour leur participation et leur souhaite une bonne Année 2011.

Les Membres du Club.



Leynhac Moto-Quad

L'année 2010 du Leynhac-Moto-Quad fut encore marquée par l'organisation et la réalisation de quatre évènements forts.

Tout d'abord, **le 4 Avril 2010**, le club a organisé sa traditionnelle **Randonnée de Pâques** qui fût cette année encore une réelle réussite avec une cinquantaine de participants. Cette randonnée d'environ 120 km avait auparavant été préparée par Claude Meghe. Comme chaque année Claude a voulu faire partager aux pilotes des points de vue somptueux comme la vallée du Lot, près de la Vinzelle. Pour prolonger cette journée conviviale, le club n'a pas dérogé à ses habitudes en organisant une soirée avec repas et orchestre. Celle-ci rassembla, autour d'un repas aux « saveurs normandes », plus de 130 personnes dont les randonneurs de la journée : « Après l'effort, le Réconfort ! »



Peu de temps après, **le 12 Juin, ce fût la soirée Disco** préparée avec le Comité des Fêtes de Leynhac. Environ 250 personnes ont répondu présentes pour faire la fête ensemble jusque tard dans la nuit avec aussi bien des jeunes fougueux que d'autres moins jeunes. Ce bal était une première pour les deux associations de la commune et a donné lieu à un bilan plutôt positif et encourageant qui donne des idées pour l'année à venir...

Puis est arrivé l'été, et surtout **le 25 Juillet 2010** avec la manifestation la plus importante de l'année ; que se soit en termes de travail de préparation, du nombre de bénévoles qui sont venus nous aider dans la concrétisation de cet évènement ou encore du nombre de spectateurs le jour J. Il s'agit évidemment d'une épreuve du **Championnat UFOLEP Départemental de motos et quads cross**. Celle-ci a nécessité : 3 jours de préparations et autant pour le rangement. Mais c'est aussi l'aide indispensable d'une trentaine de bénévoles de la commune ou des communes voisines, dont l'ensemble des membres du Comité de Fêtes de Leynhac, des agriculteurs venus avec leurs engins, ou d'autres artisans qui nous ont gracieusement prêté leur matériel. Encore une fois nous remercions toutes ces personnes, tous ces bénévoles et partenaires sans qui l'organisation d'un tel évènement n'aurait pas été possible. Les résultats sont là, le **Dimanche 25 Juillet** a vu arriver à Leynhac 180 pilotes et près de 500 personnes venues assister aux différentes courses de la journée ; ce qui nous permet de dire qu'il s'agit là, d'un **Evènement Majeur** dans la vie de la commune. D'ailleurs, le club est toujours à la recherche d'un terrain pour tracer un circuit permanent afin de perpétuer cet évènement et pourquoi pas se donner des ambitions plus grandes pour l'association et la vie de la commune.

Enfin, l'association a organisé comme chaque année une **randonnée entièrement au profit du Téléthon**. Elle a eu lieu le **Dimanche 5 Décembre** avec un nouveau parcours d'une centaine de kilomètres et un arrêt au « Casta Nea » autour d'un repas convivial à midi. Une trentaine de participants sont venus dans le but de partager leur passion du quad ou de la moto et aussi soutenir l'association du Téléthon.

Peu avant cela, le club a tenu son Assemblée Générale fin septembre, au cours de laquelle le bureau a été réélu et inchangé, à savoir : Daniel Valadou en tant que Président, Matthieu Nugou vice-président, Pierre Cazes secrétaire et Nathalie Rieu trésorière.

Il a également été établi un calendrier avec quelques manifestations comme la randonnée de pâques au printemps 2011 et **le 17 juillet 2011** une épreuve du championnat UFOLEP, mais nous vous tiendrons informés de tout ceci grâce à notre site internet : www.leynhacmotoquad.e-monsite.com.

En attendant de vous retrouver nombreux lors de ces prochaines manifestations, l'ensemble des membres du Leynhac Moto Quad vous souhaite leurs **Meilleurs Vœux pour l'année 2011 !!!**



L'ACCA

Soyez ici remerciés pour la part que vous prenez à l'amélioration et à la défense de notre activité.

Contribution de la chasse de LEYNHAC au commerce local pour une année :

- 260* repas au Brevet de chasse
- 20* nuitées en gîte ou Chambres d'hôtes
- 150* repas dans différents restaurants locaux (foi de sanglier)
- 100* repas au cours de la journée sécurité

** : moyenne sur plusieurs années*

Toutes nos prestations sont faites par des commerçants locaux.

Manifestation de l'ACCA pour 2011 :

- les 4,5 et 6 Mars : Brevet de chasse
- le 14 Août : grillage de la chasse
- Octobre : Finale entre régions St Hubert (fixage de la date en cours)

Président de l'Association, M. LACOSTE Pierre.



L'Association de chasse de LEYNHAC est constituée de 46 sociétaires ayant presque tous des attaches familiales sur le village. Quelques chasseurs se sont joints à ce groupe pour des raisons d'ambiance et de copinages.

L'amalgame de chasseurs d'horizons divers nous permet de pratiquer notre passion dans le respect des différents modes de chasse : chiens courants, chiens d'arrêt.

Dans nos campagnes, il faut trouver des solutions pratiques pour permettre aux chasseurs de travailler activement avec les agriculteurs et les gestionnaires d'espaces naturels afin de favoriser le développement d'une chasse responsable et durable sur nos territoires ruraux.

La chasse fait partie du projet de développement durable des cantons et du grenelle de l'environnement à travers d'une chasse responsable et acceptée de tous. Il est donc important que les chasseurs continuent à jouer leur rôle dans le développement des zones rurales en étant des administrateurs actifs de la faune sauvage et des équilibres naturels.

Aujourd'hui, la chasse doit montrer qu'outre son attachement à nos traditions, elle fait partie intégrante des projets de développement de nos provinces.

Pour terminer je voudrais adresser nos remerciements à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour avoir réussi à nous fonder un local de chasse digne de ce nom malgré tous les problèmes que nous avons rencontrés.



L'Association Marguerite et Joseph Clauzet



L'Assemblée Générale de l'Association Marguerite et Joseph Clauzet a eu lieu après la messe traditionnelle, à la Chapelle Notre Dame du Pont, le samedi 21 Août après la messe annuelle.

Monsieur le maire a exposé les travaux effectués notamment les fouilles qui ont assaini les murs de la chapelle et la réfection de la toiture. Les travaux les plus urgents ont été réalisés. L'escalier et le balcon font partie des prochains travaux de rénovation.

Aujourd'hui, nous remercions toutes les personnes, qui en faisant un don à la Fondation du Patrimoine ont participé au coût de ces travaux. Plus que jamais, nous leur demandons de continuer à nous soutenir pour la sauvegarde de Notre-Dame du Pont et de ses fresques.

Madame Odette Suc, la trésorière, a présenté les comptes annuels de l'association qui a dans son dernier budget financé l'édition de la brochure de Bertrand de Griffeuille. La souscription à la fondation du patrimoine qui a reçu un très bon accueil est toujours ouverte aux donateurs moyennant la somme minimum de 25 euros.

Notre Chapelle accueille toujours beaucoup de visiteurs, et particulièrement cette année le nombre s'est accru avec d'abord la visite organisée par la société de la Haute Auvergne; ensuite courant Juillet,

la troisième édition de la Marche des Croix a rassemblé et amené une centaine de marcheurs partis de St Antoine jusqu'à la chapelle du Pont; les journées du patrimoine du 18 et 19 septembre ont également connu un réel succès. Ce qui nous laisse penser que notre chapelle retient toujours l'intérêt du promeneur fidèle ou du touriste de passage.

Le samedi 4 septembre a eu lieu à Maurs le Forum des Associations. Par des photos et des documents, nous avons essayé de faire connaître et apprécier les richesses de notre patrimoine.

Nous avons une pensée particulièrement émue pour Madame Andrée Cipièrre qui nous a quittés le 23 septembre. Elle fut pendant de nombreuses années, secrétaire de l'association.

Elle a toujours poursuivi l'œuvre de son mari, Monsieur Jean Cipièrre, qui par sa détermination avait sauvé de l'oubli la chapelle. Nous renouvelons à toute sa famille, notre reconnaissance et notre sympathie.

Les membres de l'association vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Zoom sur

Les délices des p'tites abeilles



Changer de vie... qui d'entre vous n'y a pas pensé un jour.

Sylvain et Isabelle Giacotti, eux, ont franchi le pas l'été 2007.

Après avoir passé plusieurs années en Provence, ils ont tout laissé derrière eux pour retrouver une qualité de vie qu'ils n'avaient plus et malgré de bonnes situations professionnelles : responsable d'équipe d'animation jeunesse pour lui et un poste de technicienne territoriale dans la gestion des déchets pour elle.

L'Adage « l'argent ne fait pas le bonheur ... », convient parfaitement à ce couple qui recherche une vie simple près de la nature, en effectuant un travail qui les épanouit et qui leur permet de profiter de leur famille. Partir d'accord, mais où ? Leur choix se porte sur la moyenne montagne et particulièrement sur le massif central.

Après plus d'un an de réflexion, Sylvain décide de se lancer dans l'Apiculture, pour cela il leur faut un lieu idéal. A la recherche d'une maison d'habitation sans trop de frais avec du terrain et des dépendances pour leur futur projet, ils visitent plusieurs destinations avant de tomber par hasard sur une session d'accueil d'actifs sur Vic sur Cère. Ils finissent alors par visiter la châtaigneraie et découvrent le lieu idéal pour implanter leurs ruches : Leynhac !

L'aventure peut commencer pour eux: !!!!

Après une année de formation en 2008 à Nîmes pour obtenir un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA), Sylvain part 6 mois sur une exploitation Apicole dans le Livradois Forez.

Sylvain peut compter sur Isabelle, enceinte de leur premier enfant qui n'hésite pas à le suivre dans tous ses déplacements durant son congé maternité puis parental, ils déménageront plusieurs fois avant de poser définitivement leurs valises à Lestrade.

Pendant son stage, Sylvain en profite pour acheter ses premières ruches qu'il redescendra sur Leynhac.

Il en a 200 aujourd'hui mais il veut arriver à 300.

Conscient que cette nouvelle activité ne peut pas immédiatement permettre de faire vivre une famille. Isabelle trouve un travail sur Aurillac toujours comme technicienne Territorial, même si la finalité reste de pouvoir travailler au côté de son mari.

Surtout que leur objectif est de diversifier la production en transformant le miel mais aussi en cultivant des plantes aromatiques, secteur de prédilection d'Isabelle qui a une formation de Phytologue Herboriste qu'elle a obtenu par correspondance dans le même temps que la formation de son mari.

Ils souhaitent ainsi développer à l'avenir des visites pédagogiques autour de l'abeille et des plantes.

A son arrivée sur Leynhac, le projet de Sylvain a été bien accueilli, il a pu trouver des terres pour pouvoir implanter ses premières ruches mais en recherche encore pour pouvoir s'agrandir.

Alors n'hésitez pas à le contacter pour que sa production reste locale (châtaigner en particulier)...

Mais tous ces beaux projets ne les ont pas empêché d'agrandir leur famille avec l'arrivée de leur petite dernière née à la maison, chose qui ne c'était pas produite sur la commune depuis plus de 42 ans ! (Toutes nos félicitations !)

Nous pouvons trouver « **les délices des p'tites abeilles** » à la vente depuis fin Août sur les marchés du Rouget et de Maurs, ou directement sur l'exploitation. De plus l'année prochaine sa production sera **certifiée Bio** et nous pourrons retrouver ses produits dans les magasins biologiques de la région.

Devant cet enthousiasme et ses évolutions possibles, nous ne pouvons que leur souhaiter bonne chance pour l'avenir et à nous de leur prouver que les Leynha-cois savent recevoir et soutenir les initiatives locales ...!

**Sylvain et Isabelle GIACOTTI – Lestrade –
15600 LEYNHAC – 04 71 43 81 52**





Vie Economique d'hier et d'aujourd'hui

S.N.C. CAUMON T.P.

Entreprise familiale intemporelle



C'est le 20 juillet 1954 qu'Henri CAUMON créa son entreprise individuelle de travaux publics et agricoles basée à Leynhac. Malgré des moyens financiers très modestes, sa détermination, sa rigueur et son regard avant-gardiste sur son activité économique ont contribué à la valorisation et à l'expansion de son entreprise. Aussi, il réalise plusieurs travaux, équipé d'un tracteur 4 roues motrices de

marque MAN : les moissons, avec une moissonneuse lieuse, le dessouchage et drainage de parcelles pour un très grand nombre d'agriculteurs de la région avec bulldozer et pelle hydraulique « Poclairn ».

Malgré ses occupations professionnelles très pressantes, il n'en oublie pas moins son rôle d'époux et surtout de papa. Marié à Jeannette Puech depuis le 19 mars 1949 à Leynhac, il veille sur leurs 3 enfants : Denise, Jean-Marie et Bernard.

Au fil des années, l'entreprise grandit : des années 60 à 70, avec un effectif de 6 salariés, elle se spécialise dans l'élargissement des voies communales et œuvre dans la plus part des communes du Canton et limitrophes (pour ne pas dire toutes).

Voici un éventail des travaux réalisés :

► de 1963 à 1968 : mise en place du réseau d'eau potable de notre commune, conjointement réalisé avec l'entreprise MATTIERE(Arpajon).

► 1967-1968 : terrassement axe Bouillac/Capdenac - ouverture de piste à la Station du Lioran avec l'entreprise Bagnac SA

► 1970 : travaux de remembrement sur la commune d'Auzers (vers Trizac), avec la COLAS RMCL

► 1972 : achat d'une petite goudronneuse pour travaux dans les communes

► 1973 : travaux de remembrement sur la commune de Saint-Pierre (Champagnac – les – Mines)

► 1974 : voiries communales sur la commune de Saignes

► 1975 : début des travaux au lotissement Paul Bruel à Leynhac : voiries et réseaux.

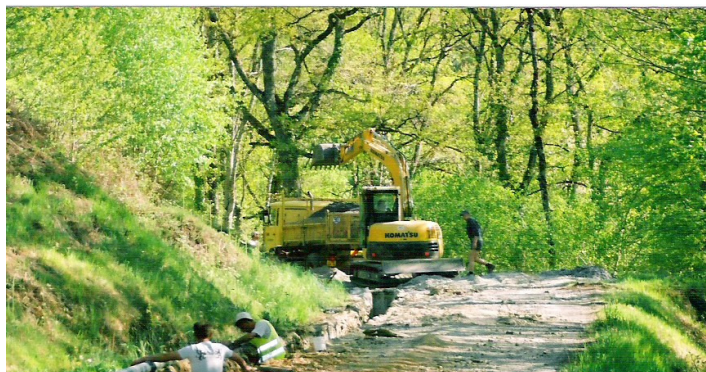
Après avoir effectué leur service militaire, Jean-Marie et Bernard ont décidé de travailler aux côtés de leur père. Et de ce fait, ils fondent la Société SDF Caumon et fils le 1^{er} janvier 1976. La société suit l'évolution du marché économique, conforte ses acquis et propose de nouvelles réalisations :

- captage de sources
- réseau d'alimentation potable
- renforcement de réseaux AEP
- réparation voirie communale
- à partir de 1983, revêtement chaussée communale, aménagement de cours et allées de maison en enrobée à chaud.
- Réseaux télécom souterrain.

► Décembre 1990 : un autre tournant dans cette entreprise familiale, Henri fait valoir ses droits à la retraite et quitte donc la société, mais il gardera toujours un œil bienveillant sur son patrimoine familial et professionnel, qui lui sont chers.

► Au 1^{er} janvier 1991, changement de nom : SNC Caumon TP. Le siège social est toujours à Leynhac, mais la société dispose aussi d'un dépôt sur la commune de Maurs, à la Fontanelle, pour stocker une partie du matériel.

Avec un effectif de 5 salariés, Jean-Marie et Bernard dirigent leur entreprise avec la même passion et le même savoir-faire hérités de leur père, Henri, un homme de cœur. Passion transmise de génération en génération ? qui sait ? ! car deux des petits enfants d'Henri et Jeannette, Patrice (fils de Denise) et Sylvain (fils de Bernard), ont rejoint l'équipe. N'oublions pas de mentionner Paul Bru, qui est parti en retraite en 2008 après 21 ans de carrière !! Après plus d'un demi-siècle d'activité, cette société est une référence aujourd'hui. Elle a su évoluer, et contribuer au développement de la vie économique de notre commune et ses alentours.



SNC CAUMON TP

Le Bourg – 15600 LEYNHAC

La Fontanelle - 15600 MAURS

Tél. : 04 71 46 79 76



Le Casta Néa

Depuis son ouverture au mois de Mai 2010, le Casta Néa redonne vie à notre bourg. Céline et Frédéric sont heureux de vous accueillir dans leurs nouveaux locaux. Ils vous proposent le midi un menu ouvrier à 11.50 € et le soir et Week-end (sur réservation) un menu de 15 à 17 €. De plus, tous les 15 jours de Novembre à Mars, ils vous régaleront avec leur Stockfisch. Le restaurant se complète aussi de chambres d'hôtes, confortables et douillettes. (de 50 € à 55 € la nuit avec petit déjeuner).

Et si vous voulez passer un bon moment entre amis autour d'une table, venez jouer aux cartes (tarot, belote, etc.) ou tout autre jeu tous les Dimanche après-midi.

Le Casta Néa est fermé le Lundi et Mercredi après -midi.

L'Agence Postale Communale

Au niveau du canton de Maurs il ne reste plus que 3 Agences Postales Communales (A.P.C) (Boisset – Leynhac – St Constant). **Il y a quelques années ce service public a bien failli disparaître.**

Diversifier les produits, augmenter le niveau de service, s'ouvrir aux financiers, autant d'options qui ont permis de conserver « LA POSTE » au sein du bourg.

Passer une commande de timbres un peu particulière, venir chercher un colis ou une lettre en instance, avoir la possibilité de retirer de l'argent comme dans un D.A.B ou bien d'en déposer comme au guichet, sans avoir à faire plus de 4 kms ou d'attendre son tour reste **un privilège qu'il ne faudrait pas perdre.**

Vous ne le savez peut être pas, mais La POSTE attache beaucoup d'importance aux statistiques de fonctionnement et le rendement des APC est surveillé en permanence. Le taux de fréquentation est donc essentiel pour la survie de ce service public. **Alors n'hésitez pas à l'utiliser car il ne demande qu'à fonctionner, les options y sont nombreuses et pratiques.**

Si La Poste juge ce bureau non rentable elle n'aura aucun scrupule à le fermer, la Municipalité ni pourra rien.

Commerces Ambulants

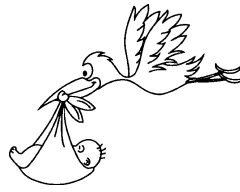
COMMERCES	Nom	Jours	Horaires	Lieu
BOULANGER	Romain (15) BOISSET Casta Néa - Dépôt de pain sur commande	mardi vendredi dimanche	10h00 / 10h30 12h30 / 13h00	Place de l'église ou Lotissement
BOUCHER CHARCUTIER	Grimal (15) ST MAMET	mercredi	14h00 / 14h30	Place de l'église
POISSONNIER	Les Délice de la Mer (15) AU-RILLAC	mercredi	16h30 / 17h00	Place de l'église
EPICIER	Rouquier « Huit à Huit » (15) CALVINET	mardi	15h30 / 16h00	En faire la demande
PRIMEUR	Ville (12) CAPDENAC	vendredi	13h30 / 14h00	Place de l'église
GAZ	Muratet (15) LEYNHAC	Suivant disponibilité	Suivant disponibilité	Sortie bourg derrière pavillons HLM
FROMAGERIE	Fromageries Occitanes (15) SAINT MAMET	Mardi tous les 15j	Sur demande	A domicile



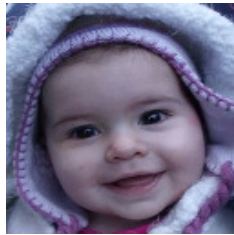
Vie Pratique

Etat Civil

Ils sont les bienvenus ...



Maxime CAUMON
Né le 11 Mars



Heidi LACOSTE
Née le 14 Mai



Eugénie BALDY
Née le 17 Juin



Scott ROQUIER
Né le 13 Juillet



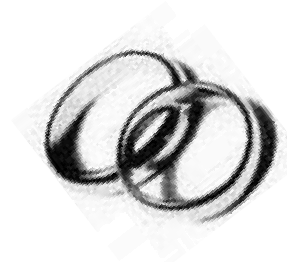
Yuna GIACOTY
Née le 11 Octobre

Ils ont dit oui ...

le 03 avril : Nathalie RICHEFORT et Guy AYMERIAL

le 22 mai : Danièle LABOUREL et Michel WARONSKI

Le 03 Juillet :Marilyne BRUEL et Yannick RIGAL



Nouveaux habitants

- * Mr FELGINE et Mme CHAZELLE dans le lotissement
- * Mr et Mme RUCKI et leurs 2 enfants dans le bourg
- * Mr TISSERAN Hossein à Albourg

Ils ne sont plus

- * 23/24 janvier :BALDY Justin (La Bouygue-Albos)
- * 22 mars : BARON Marie-Thérèse (La Bouygue)
- * 23 septembre : CIPIERE Andrée (Le Bourg)
- * 11 novembre : BEAU François (Boisset)



Une grande dame nous a quittés...

La population Leynhacoise s'est rassemblée avec beaucoup d'émotion le 25 septembre 2010 à la salle « Jean Cipièrre » pour rendre un dernier hommage à Madame Andrée Cipièrre. Notre village porte le deuil d'une femme d'exception, qui y a passé toute sa vie : comme mère de famille de trois enfants qu'elle affectionnait, comme enseignante où elle a vu passer tant de générations d'élèves, comme épouse d'un élu municipal hors norme, puisque Jean Cipièrre a été le Maire de notre commune pendant 32 ans et Conseiller Général. Madame Andrée Cipièrre était avant tout une femme de cœur, de conviction, et d'action. Sa vie jusqu'à son dernier souffle a été remplie de sollicitude et de dévouement. 10 ans ½ après le départ prématuré de Jean Cipièrre, elle l'a rejoint dans cette terre de Leynhac qu'ils avaient choisie et adoptée.

En route pour la télé tout numérique



Après le passage au tout numérique de Canal + le 2 juin 2010, la diffusion de la télévision deviendra entièrement numérique en Auvergne à partir du 10 mai 2011.

Plus que quelques mois avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?

Avant le 10 mai 2011, tous les foyers de la région Auvergne devront avoir adapté leur installation TV à la réception numérique. A cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne seront pas équipés d'un mode de réception numérique n'auront plus la télévision! Les autres recevront jusqu'à 19 chaînes gratuites, avec une meilleure qualité d'image et de son.

Pour recevoir la télévision numérique, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision « TNT intégrée » ; par le satellite (deux offres sans abonnement existent : TNTSAT et FRANSAT) ; et, si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble, l'ADSL ou la fibre optique.

France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte « tous au numérique ». Un centre d'appel (0 970 818 818*) et un site internet (www.tousaunumerique.fr) sont disponibles pour avoir toutes les informations nécessaires sur la télévision numérique, les équipements, les aides, etc.

Transports collectifs Lignes Maurs-Aurillac

Le Conseil Général du Cantal vous permet toute l'année du Lundi au Vendredi de relier Maurs à Aurillac en 45 min pour 4.80 € le voyage ou 53 € par mois.

Départ du car à 7h30 de la Place de l'Europe à Maurs.

De plus grâce au Transport à la Demande (TAD) les habitants de Leynhac peuvent rejoindre le départ de Maurs en réservant la veille auprès du transporteur BAISSAC au 04 71 49 01 55.

Pour tout renseignements vous pouvez joindre le services transports du Conseil Général au 04 71 46 22 49 ou le transporteur CARS SAUTEREL au 05 65 63 44 95.

Lignes régulières Leynhac-Aurillac et Leynhac-Maurs

Les lignes régulières Leynhac-Aurillac (du mercredi) et Leynhac-Maurs (du Jeudi) fonctionnent toujours au moins jusqu'à fin Août 2011 (Fin de convention avec le transporteur). Ensuite suivant la fréquentation le Conseil Général peut décider de supprimer ces lignes.

www.leynhac.fr : recherche bénévole

Le site de Leynhac a atteint sa vitesse de croisière avec 400 visiteurs différents par mois ! Ce qui est très bien pour un petit village rural. Cependant, il manque de renouvellement dans le contenu, Jacqueline Lacoste fait tout son possible pour maintenir des infos, mais elle est seule pour s'en occuper et manque de temps pour le faire correctement. C'est pourquoi, elle recherche une personne motivée et disponible pour l'aider dans la mise à jour du site et ajouter de nouvelle rubrique, alors si vous savez vous servir du traitement de texte Word et que vous avez une connexion Internet, et surtout si vous êtes disponible n'hésitez pas à contacter Jacqueline Lacoste au 04 71 49 02 79. Merci de votre contribution.

Commande de Fuel

Comme pour l'année écoulée, plusieurs groupages de commande de fuel sont prévus pour 2011.

Dates approximatives des prochaines commandes :

- 15 Février - 15 Avril - 15 Juin
- 15 Aout - 15 Octobre - 15 Décembre .

Liste des personnes à contacter :

Michel Ratier	04.71.49.04.63
Hervé Combret	04.71.46.94.11 ou 06.87.96.25.55
Daniel Lafon	04.71.46.77.98 ou 06.42.23.39.52

Don du Sang

Suite au dernier passage du camion du 24 novembre où l'objectif n'a pas été atteint pour pouvoir rentabiliser le passage du camion et de son personnel de santé, la journée du Don de Sang ne se fera plus qu'une fois par an au mois d'Août mais à la salle des fêtes. Il ne devra plus avoir de collecte à Leynhac, mais M. Flagel c'est battu pour maintenir une tournée quand même. Donner son sang est un geste humanitaire, un acte généreux, solidaire et responsable. Offrir son sang pour un sourire d'enfant, un accidenté, un malade, une maman qui accouche est un présent sans prix, une bribe de bonheur qui émaille la vie. Alors n'hésitez plus, donnez !

Paroisse de Leynhac

Depuis le mois de novembre les horaires de la messe dominicale on changé : un mois sur deux la messe à Leynhac aura lieu à 10h et 11h15 (pour le mois de Janvier elle est à 10h)

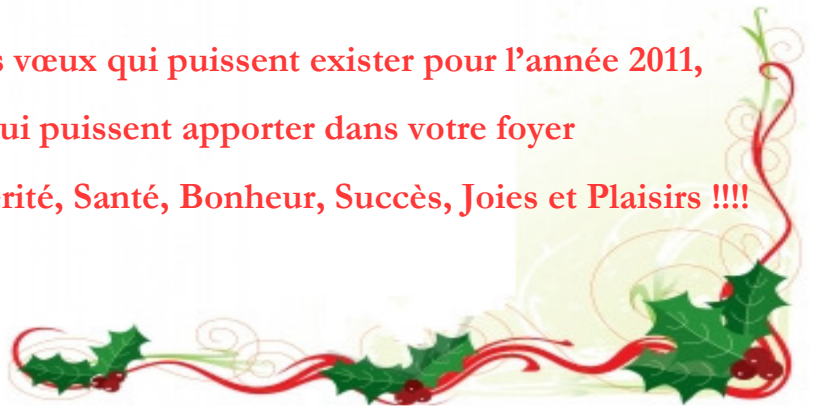
Aura lieu prochainement une réunion sur la nouvelle paroisse et ses différents pôles à Mourjou pour le pôle Leynhac/ Mourjou

Veillez recevoir les meilleurs vœux qui puissent exister pour l'année 2011,

qui puissent apporter dans votre foyer

Paix, Prospérité, Santé, Bonheur, Succès, Joies et Plaisirs !!!!

Bonne
Année



L'arbre de la tolérance

Quels mots veux-tu que j'apprivoise pour toi aujourd'hui ?

Pendre, prendre, prétendre

Ils sont bien trop enfermés aux boulets de la vanité

Prévaloir, pouvoir, avoir

Ceux-ci vivent leur deuil

Au fond des prisons d'orgueil

Imposer, condamner, spéculer

Tous sont opprimés

Dans les étaux de la cupidité

Pour toi j'apprivoiserai plutôt les mots

Ecouter, respecter, partager

Et si c'est leur préférence

Je leur offrirai les fleurs de la tolérance

Pour toi, j'apprivoiserai plutôt les mots

Apprendre, comprendre, entendre

Et si c'est leur volonté

Je leur offrirai les branches de l'humilité

Pour toi, j'apprivoiserai surtout les mots

S'ouvrir, sourire, offrir

Et si c'est pour toujours

Je leur offrirai l'arbre d'amour

Chantal ABRAHAM

